

À PROPOS D'UNE RELANCE DES SORTANTS DE L'ENSEIGNEMENT COLLÉGIAL (1970-1971)

Chiffres obligés et réflexions libres

par Louis GADBOIS*

Depuis peu d'années les éducateurs et la population du Québec s'intéressent aux moyens d'évaluer, et d'abord de *décrire*, le « produit fini » du système scolaire, c'est-à-dire les étudiants. C'est ainsi qu'à la demande des psychologues et conseillers d'orientation des C.E.G.E.P. et des collèges privés et avec leur collaboration personnelle et assidue, le C.A.D.R.E. a piloté, à l'automne 1971 et durant les mois suivants, une vaste relance des sortants du cycle collégial, diplômés ou pas. C'est du volumineux rapport¹ de cette enquête, publié en janvier 1973, que nous extrayons, avec le parti pris de résumer impitoyablement et de sacrifier distinctions et nuances, quelques données particulièrement significatives ou suggestives.

À l'exposé des statistiques s'ajouteront, d'abord, des indications sur la valeur de celles-ci, puis quelques réflexions sur le sens de l'opération relance en relation avec ses clientèles.

I. QUELQUES CHIFFRES

Les sortants comme ensemble

Le terme *sortant* dit bien ce qu'il veut dire: entré dans un collège, l'étudiant finit par en sortir, pour quelque raison que ce soit: fin d'études avec diplôme, abandon temporaire ou définitif, réinscription dans un autre collège, etc.

* L'auteur, agent de recherche au C.A.D.R.E., fut coordonnateur de l'opération Relance qu'il relate ici.

1. Voir *Rapport statistique sur les sortants de l'enseignement collégial en 1970-71*, Montréal, C.A.D.R.E., 1973.

Des sortants de 1970-71, quelque douze mille ont consenti à noircir un questionnaire pour fournir à leur ancien collègue — et du même coup au C.A.D.R.E. — à la fois des renseignements objectifs sur eux-mêmes ainsi qu'un petit nombre d'opinions et d'appréciations.

Au point de vue de leur «statut scolaire», l'ensemble des informateurs se répartit ainsi:

6200	(51.9%)	diplômés de l'enseignement pré-universitaire,
1519	(12.7%)	diplômés de l'enseignement professionnel,
4221	(35.4%)	non-diplômés, auxquels s'ajoutent
5		diplômés mal identifiés, soit
11,945	(100.0%)	informateurs au total.

La disproportion entre les deux catégories de diplômés retient d'abord l'attention. Il faut cependant savoir que la tendance de l'inscription promet pour très bientôt une égalisation, puis un renversement de situation, les techniciens supérieurs ou «technologistes» devenant alors les plus nombreux. Quant aux non-diplômés, signalons immédiatement que près de la moitié d'entre eux, loin d'avoir quitté le système scolaire, poursuivent des études à plein temps: sans cette précision, les termes «sortant» et «non-diplômé» seraient pour le moins ambigus dans notre contexte.

Une deuxième répartition de base a trait à la «principale activité actuelle» du même ensemble d'informateurs. D'après leurs réponses, on note que

7595	(64.3%)	poursuivent leurs études, que
3303	(27.9%)	sont au travail, que
925	(7.8%)	sont chômeurs ou inactifs, tandis que
120		ne définissent pas clairement leur situation ² , sur un total de
11,943	(100.0%)	informateurs. ³

Notons tout de suite que, des 925 chômeurs et inactifs, la grande majorité (709 ou 100.0%) expriment l'intention de reprendre éventuellement des études, soit à plein temps (420 ou 59.2%), soit à

temps partiel (289 ou 40.8%); on ne compte pas ici ceux dont la réponse a semblé inclassifiable. Il est dommage que l'ensemble des collègues n'aient pas dépouillé les renseignements analogues fournis par les ex-étudiants «au travail».

Chômage et désertion scolaire

Au tableau 1, une ventilation plus détaillée des 925 chômeurs et inactifs établit que 384 (58.9%) d'entre eux sont officiellement chômeurs, contre 268 (41.1%) qui motivent d'une façon ou d'une autre leur absence du marché du travail: études en perspective, soin du foyer, etc. (Ici la catégorie résiduelle est importante, recueillant 273 cas sur le total de 925, soit 29.5%; il s'agit en général d'étudiants qui ont refusé de se ranger dans une catégorie unique en réponse à la directive «Veuillez préciser votre situation actuelle».)

Comme on pouvait s'y attendre l'incidence du chômage avéré et des divers types d'«inactivité» varie considérablement en fonction du diplôme; ainsi, dans cette population d'ex-collégiens ni étudiants ni travailleurs, 88.5% des diplômés du secteur professionnel se déclarent chômeurs, contre seulement 44.1% des diplômés du secteur général et 55.4% des non-diplômés.

Si on s'arrêta à comparer les 384 informateurs qui cherchent du travail (chômeurs avérés) à leurs 3303 camarades qui en ont trouvé, on pourrait estimer que le chômage, tragique sans doute pour quelques-uns, n'est pas très élevé dans l'ensemble, compte tenu de l'âge des étudiants, du peu de signification concrète de certaines spécialités novatrices aux yeux de certains employeurs, compte tenu également du délai relativement court entre le départ du collège et la cueillette de l'information (environ six mois dans la majorité des cas). Par contre, les chômeurs se retrouvent vraisemblablement en plus forte proportion parmi les étudiants qui n'ont pas retourné leur questionnaire⁴, si bien qu'il vaut mieux renoncer à évaluer le taux de chômage dans la population considérée; on se contentera de savoir qu'il dépasse 10%, peut-être largement.

De même, le phénomène de désertion («décrochage», déperdition des effectifs⁵) est difficile à cerner. En prélevant des nombres en différents

2. Dans tout cet article, les pourcentages sont calculés sans tenir compte des «catégories résiduelles» (réponses ambiguës, indéchiffrables, etc).

3. Plus haut, c'est à 11,945 qu'est fixé le total des informateurs. Des erreurs de cet ordre, entièrement négligeables, paraissent au surplus normales dans un vaste ensemble de statistiques traitées manuellement; on en relève quelques autres ici et là dans le rapport.

4. La question des non-informateurs sera traitée plus loin.

5. De préférence à «dropping-out», dont le sens n'est pas vraiment plus clair.

Tableau 1

Répartition des informateurs chômeurs et inactifs selon la situation actuelle et selon le diplôme obtenu ou non

Situation actuelle	Diplômés				Non-diplômés		Catégorie résiduelle	Total	
	du secteur général		du secteur professionnel		N	%		N	N
Recherche d'un emploi	52	44.1	93	88.5	236	55.4	3	384	58.9
Études en perspective	21	17.8	3	2.9	70	16.4	—	94	14.4
Expériences personnelles (voyages, etc.)	26	22.0	4	3.8	46	10.8	—	76	11.6
Soin du foyer	12	10.2	3	2.9	48	11.3	—	63	9.7
Repos	7	5.9	2	1.9	26	6.1	—	35	5.4
Catégorie résiduelle	58	—	21	—	187	—	7	273	—
TOTAL	176	100.0	126	100.0	613	100.0	10	925	100.0

tableaux du rapport de la relance, on peut se risquer à établir comme suit la situation des non-diplômés:

1819 (44.8%) font des études,
 1626 (40.1%) ont du travail et
 613 (15.1%) sont des chômeurs ou inactifs, soit un total de
 4058 (100.0%) non-diplômés dont la situation est claire.

En écartant ceux qui poursuivent des études, on retient 2239 sujets sans diplôme et détachés du système scolaire, soit 18.7% des 11,945 informateurs: c'est dire, ni plus, ni moins, que le taux observé de retrait des études est de 18.7%. Mais on ne saurait préciser quelle est la part du décrochage volontaire et celle de l'abandon pour cause d'échecs, celle des «au revoir» et celle des portes claquées. Il est également vraisemblable que la fréquence des retraits serait plus élevée parmi les étudiants qui n'ont pas participé à l'enquête. Par contre, il n'est pas défendu d'évoquer de nouveau les perspectives immédiates ou plus lointaines de retour aux études. Tout compte fait, on pourrait se hasarder à situer dans le voisinage de 20% la proportion des collégiens qui partent sans diplôme et sans désir de retrouver une place dans le système scolaire.

Satisfaction des études et motifs d'abandon

Tous les informateurs se voyaient invités à préciser dans quelle mesure ils étaient satisfaits de leurs études collégiales, tout d'abord «au point de vue des connaissances théoriques et pratiques», puis, dans un deuxième temps, «au point de vue formation personnelle». Or avec un recul de quelques mois, la grande majorité des répondants se déclarent «tout à fait» ou «assez» satisfaits des connaissances acquises, comme on le voit au tableau 2 en p. 211. La satisfaction est plus générale chez les diplômés que chez les autres, mais même parmi ceux-ci, on n'en trouve que 27.2% pour afficher leur insatisfaction. La tendance des réponses est la même en ce qui a trait à la réalité plus floue de la «formation personnelle».

Ainsi, la contestation multiforme de la réalité scolaire et les tensions qu'on imagine quotidiennes entre les étudiants, d'une part, et d'autre part les personnels de direction et même les enseignants, n'auront pas entamé la haute estime de la masse des anciens élèves pour leur collège, ou, si on préfère, leur sentiment de s'y être développés comme apprenants et comme personnes; on peut y voir une indication des dimensions de la célèbre «majorité silencieuse». Sans doute la fréquence des jugements négatifs augmenterait-elle si tous les sortants s'étaient exprimés, mais il reste frappant de constater que le quart des répondants

Tableau 2

Répartition des informateurs diplômés et non-diplômés selon leur degré de satisfaction des connaissances théoriques et pratiques acquises durant leurs études collégiales

Se disent satisfaits	Diplômés		Non-Diplômés		Catégorie résiduelle	Total	
	N	%	N	%		N	N
Tout à fait	2089	27.6	879	22.2	—	2968	25.8
Assez	4406	58.2	2006	50.6	1	6413	55.6
Peu	934	10.7	809	20.4	—	1743	15.1
Pas du tout	136	3.5	270	6.8	—	406	3.5
Catégorie résiduelle	157	—	254	—	3	414	—
Total	7722	100.0	4218	100.0	4	11944	100.0

actuels tiennent à s'afficher comme *tout à fait* satisfaits: qui dit mieux?... Un sentiment aussi favorable à l'endroit de l'enseignement collégial paraîtra sans doute exagéré à la majorité des cadres et des professeurs. À défaut d'une recherche approfondie, notons simplement que le même phénomène se retrouve régulièrement dans le *college* américain⁶.

À l'évaluation globale des études faites se rattache l'identification des motifs des répondants qui ont abandonné leurs études (voir le tableau 3). Les 3368 motifs déclarés⁷ peuvent se regrouper en trois catégories. Tout d'abord, 37.7% des réponses rap-

portent simplement une déception, un désenchantement, peut-être une rancœur, comme ces 17.5% qui correspondent au classique. «J'étais écœuré du système». Une deuxième catégorie de motifs (34.1%) invoquent des circonstances extrinsèques: mariage, embarras pécuniaires, maladie. Enfin, une catégorie plutôt hétéroclite est constituée des énoncés suivants: «J'ai trouvé les cours trop difficiles, j'étais mal préparé» (9.3%), «Je n'en voyais pas l'utilité pour moi» (6.3%), «Je considérais que le monde du travail forme mieux que le milieu de l'éducation» (8.5%), «À cause des pressions de mon milieu familial» (4.1%).

Tableau 3

Répartition des motifs déclarés par les informateurs qui ont abandonné leurs études collégiales

MOTIFS D'ABANDON	N	%
«Ça ne répondait pas à mes aspirations»	263	10.7
«Ça ne répondait pas à mes goûts»	233	9.5
«J'étais écœuré du système»	427	17.5
Total partiel	923	37.7
«En raison d'un projet de mariage»	137	5.7
«Je manquais d'argent et j'avais besoin de travailler»	547	22.4
«À cause de ma santé»	147	6.0
Total partiel	831	34.1
«J'ai trouvé les cours trop difficiles, j'étais mal préparé»	227	9.3
«Je n'en voyais pas l'utilité pour moi»	154	6.3
«Je considérais que le monde du travail forme mieux que le milieu de l'éducation»	208	8.5
«À cause des pressions de mon milieu familial»	100	4.1
Total partiel	689	28.2
Catégorie résiduelle	925	—
Total	3368	100.0

6. Voir FELDMAN, K.A., et NEWCOMB, T.M., *The Impact of College on Students*, San Francisco, Jossey-Bass, 1970.

7. On ne peut préciser combien d'informateurs ont fourni ces 3368 réponses.

La médaille a donc son revers, peut-être plus petit que son avers — si on nous pardonne l'expression! — mais assez considérable pour raviver dans l'esprit des éducateurs le sens de leur mission et l'intérêt pour la recherche. Les sentiments négatifs enregistrés ici sont d'autant plus dignes d'attention et de respect qu'ils proviennent — c'est évident — d'ex-collégiens qui auraient bien pu, comme d'autres l'ont fait, envoyer au diable l'enquête et les enquêteurs. Notons que, de tous les facteurs de désertion, c'est l'impécuniosité qu'on invoque le plus souvent (22.4%), puis l'écœurement du système (17.5%).

La poursuite des études

Suite aux demandes d'admission reçues des diplômés du collégial par les universités et autres écoles du Québec et d'ailleurs, on distingue trois espèces de résultats:

2475 (18.8%) des demandes ont été refusées

4880 (37.0%) ont donné lieu à un désistement (de la part des candidats), et

5809 (44.2%) ont abouti à une inscription; si on y ajoute
97 cas douteux, on obtient le total de
13,261 (100.0%) demandes d'admission

Ces données sont ventilées selon les établissements scolaires au tableau 4.

C'est à l'Université de Montréal que l'on compte le plus grand nombre de demandes et aussi d'inscriptions, de refus et de désistements; puis viennent, dans l'ordre, les universités Laval, de Sherbrooke et du Québec à Montréal. À eux seuls, ces quatre établissements accueillent 4614 ou 79.7% des diplômés. D'autre part, considérée en bloc — toutes constituantes comprises — l'Université du Québec dépasse l'Université de Sherbrooke pour les nombres de demandes, d'inscriptions et de désistements, mais non pour le nombre de refus.

Un bref coup d'œil sur le tableau 4 invite également à considérer pour chaque établissement les pourcentages de demandes qui donnent lieu soit à une inscription, soit à un refus, soit à un désistement, puis à comparer les établissements entre

Tableau 4

Répartition des demandes d'admission aux études formulées par les diplômés, selon les établissements scolaires et selon le résultat de la démarche (inscription, refus ou désistement)

Établissements	Inscriptions		Refus		Désistements		Catégorie résiduelle	Total des demandes d'admission	
	N	%	N	%	N	%		N	%
Université Laval	1361	23.5	730	29.6	1067	22.0	23	3181	24.1
Université de Montréal	2148	37.1	794	32.2	1451	29.9	27	4420	33.5
Université d'Ottawa	139	2.4	109	4.4	216	4.4	3	467	3.5
Université du Québec									
à Chicoutimi	214	3.7	8	0.3	85	1.7	1	308	2.3
à Montréal	406	7.0	145	5.9	699	14.4	11	1261	9.5
à Trois-Rivières	263	4.5	44	1.8	159	3.3	—	466	3.5
à Rimouski	108	1.9	5	0.2	56	1.2	2	171	1.3
(Total: Université du Québec)	(991)	(17.1)	(202)	(8.2)	(999)	(20.6)	(14)	(2206)	(16.6)
Université de Sherbrooke	699	12.1	452	18.3	712	14.7	12	1875	14.2
Université McGill	116	2.0	89	3.6	169	3.5	2	376	2.9
Autres universités	66	1.1	14	0.6	59	1.2	2	141	1.1
CEGEP et collèges privés	151	2.6	46	1.8	148	3.0	3	348	2.6
Autres établissements	124	2.1	32	1.3	34	0.7	2	192	1.5
Catégorie résiduelle	14	—	7	—	25	—	9	55	—
Total	5809	100.0	2475	100.0	4880	100.0	97	13,261	100.0

eux. Ainsi, pour les universités Laval et de Montréal, on obtient:

Universités	Inscriptions		Refus		Désistements		Catégorie résiduelle N	Total des demandes	
	N	%	N	%	N	%		N	%
Laval	1361	43.1	730	23.1	1067	33.8	23	3181	100.0
de Montréal	2148	48.9	794	18.1	1451	33.0	27	4420	100.0

De ces données, on pourrait être tenté de conclure, par exemple, que l'Université Laval est plus sélective que l'Université de Montréal, les pourcentages de refus y étant respectivement de 23.1 et de 18.1. Cependant, une conclusion aussi globale serait probablement peu significative et peu pratique, puisque la responsabilité des admissions incombe dans une très large mesure aux multiples facultés, départements, écoles, modules, etc., qui constituent l'Université; or dans une même université coexistent des sections traditionnellement très sélectives avec d'autres qui se glorifient de leur «politique de porte ouverte». C'est donc département par département qu'il faut se donner la peine de considérer les taux d'acceptation et de refus.

Ces indices de la capacité ou de la volonté d'accueil des multiples subdivisions de l'enseignement supérieur, on les trouve au complet dans le rapport que nous nous bornons à résumer, et assorties de mises en garde concernant l'interprétation des données. Ainsi, la situation d'un département rigoureusement contingenté ne saurait se comparer à celle d'une structure d'accueil plus élastique, dont le caractère plus ou moins sélectif dépend alors bien davantage des convictions des personnes en place; d'ailleurs, le chiffre d'un contingentement, de même que la composition d'un comité de sélection, sont évidemment sujets à modification sans préavis. En outre, il tombe sous le sens que les inférences sont d'autant plus valides que les nombres de cas observés — demandes, refus, etc. — sont plus considérables. Enfin, ces données tirées d'une enquête forcément incomplète ne sauraient rivaliser en précision avec celles que les universités elles-mêmes pourraient diffuser.

Ouvrons ici une parenthèse pour signaler que voici la première publication, à notre connaissance, d'une étude statistique des demandes d'admission aux universités québécoises et du sort qui leur est fait. C'est beaucoup et c'est peu: on

voudrait, en effet, sur toutes les questions touchant l'admission des candidats une information vraiment systématique, concrète et *constamment remise à jour*, puisqu'aux *conditions d'admission* — spécifiées dans les prospectus — s'ajoutent des *normes, critères et pratiques de sélection* fort variables, même en cours d'année dans certains cas; de tels renseignements devraient d'emblée faire partie des actualités pédagogiques. (Mutatis mutandis, les établissements d'enseignement collégial, par un semblable effort de clarification, favoriseraient l'orientation des sortants de l'enseignement secondaire.)

Mais jetons un dernier coup d'œil sur le tableau 4 pour y noter les proportions considérables du phénomène désistement à l'Université du Québec à Montréal (699 désistements sur 1105 demandes acceptées, soit 63.3% de celles-ci) et l'ampleur beaucoup moindre qu'il revêt à l'Université de Montréal (40.3%). Bon nombre de candidats, peut-on croire, considèrent encore une demande d'admission à l'UQAM comme une police d'assurance; cette tendance, sans doute embarrassante pour l'organisation scolaire, n'est pas surprenante dans le cas d'une université toute neuve ouvrant ses portes dans le fief d'une vieille institution renommée.

Après avoir examiné la fortune des diplômés dans leurs démarches visant la poursuite des études, jetons un coup d'œil sur les non-diplômés. Ceux-ci ont à leur compte

1819	(51.2%)	demandes suivies d'inscription,
879	(24.7%)	demandes rejetées et
855	(24.1%)	désistements, outre
140		cas non classifiables, soit au total
3693	(100.0%)	demandes d'admission.

Des 1819 inscriptions, la majorité (62.9%) représentent simplement un changement de collège,

mais 17.0% sont obtenues dans l'enseignement supérieur, probablement en régime de probation.

Dernière précision, le total des *inscriptions* mentionnées dans les statistiques précédentes (5809 de diplômés plus 1819 de non-diplômés, soit 7628) dépasse légèrement le nombre d'*informateurs* qui déclarent poursuivre des études (7595); cette apparente anomalie s'explique au moins en partie par quelques cas de double inscription. Sauf dans les contextes où une minutie extrême s'imposerait, on est entièrement justifié de compter un individu par inscription.

Le marché du travail

Comme on s'y attendait, le marché du travail s'avère plus accueillant, pécuniairement parlant, pour les titulaires d'un diplôme collégial professionnel que pour leurs anciens camarades. En outre, en début de carrière tout au moins, les diplômés du secteur général n'ont aucun avantage sur les non-diplômés.

Les traitements annuels varient largement pour chaque catégorie ainsi que pour l'ensemble des informateurs au travail, dont 23.7% reçoivent moins de \$4000.00, et 16.1%, plus de \$6000.00. Les médianes sont les suivantes:

\$5539.60 pour les diplômés du professionnel,
\$4313.00 pour les diplômés du général,
\$4376.55 pour les non-diplômés et
\$5131.35 pour l'ensemble des informateurs au travail.

Parallèlement à la rémunération, les nouveaux travailleurs trouvent assurément une source notable de satisfaction dans l'exécution d'une tâche pour laquelle ils se sentent préparés et qui ne les rejette pas trop loin de l'orientation prise au collège. Le questionnaire invitait donc les informateurs à évaluer eux-mêmes le degré de concordance entre la nature de leurs dernières études — programme par programme — et la nature de leur travail actuel. Il est vrai que la spécialisation des programmes professionnels est plus poussée que celle («concentration») des programmes généraux ou pré-universitaires; il est vrai également qu'un certain nombre des sortants considérés ici n'ont fait qu'un séjour relativement bref au collège. Néanmoins, le programme suivi demeure significatif comme indice des intérêts, des ambitions et même des capacités spécifiques de chacun face à l'éventail des emplois. Or ici les réponses varient à l'extrême en fonction des programmes; le tableau 5 présente un échantillon des nombreuses données du rapport.

Tableau 5

Répartition des informateurs au travail selon les programmes suivis au collège et selon le degré de concordance qu'ils perçoivent entre leur spécialisation et leur travail (extraits)

Programmes suivis au collège		La spécialisation correspond au travail				Catégorie résiduelle	Total
		Tout à fait	Assez	Peu	Pas du tout		
TOUS PROGRAMMES DE L'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL	N	172	183	145	649	41	1190
	%	15.0	15.9	12.6	56.5	—	100.0
Techniques de laboratoire médical	N	88	8	3	6	—	105
	%	83.8	7.6	2.9	5.7	—	100.0
Marketing	N	21	17	14	24	1	77
	%	27.6	22.4	18.4	31.6	—	100.0
Électronique	N	26	36	30	62	5	159
	%	16.9	23.4	19.5	40.2	—	100.0
TOUS PROGRAMMES DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL	N	1067	414	176	388	53	2098
	%	52.2	20.2	8.6	19.0	—	100.0
TOUS PROGRAMMES	N	1246	598	325	1045	97	3311
	%	38.8	18.6	10.1	32.5	—	100.0

On remarque d'abord que les sortants des programmes généraux — non-diplômés pour la plupart — semblent s'être éparpillés sur le marché du travail au petit bonheur, en attendant, sans doute, de trouver mieux; pour l'instant, 56.5% d'entre eux estiment que leur emploi ne correspond aucunement à leur préparation collégiale. La plupart de ces informateurs, ne l'oublions pas, ont quitté avant terme un programme qui visait à les préparer pour l'université.

Par contre, 72.4% des travailleurs issus de l'enseignement professionnel jugent leur travail «tout à fait» ou «assez» conforme à leur spécialisation, contre 27.6% qui répondent «peu» ou «pas du tout».

Le tableau 5 présente également trois programmes particuliers de l'enseignement professionnel, choisis pour illustrer trois sortes de courbes qui se retrouvent en plusieurs exemplaires: concordance extrême (exemple: techniques de laboratoire médical), concordance moyenne (exemple: marketing) et concordance faible (exemple: électrotechnique). La résultante de toutes les distributions est une admirable courbe en cuvette qui loge le plus fort contingent de travailleurs (38.8%) dans la catégorie «concordance totale», un contingent également très fort (32.5%) à l'autre extrême et relativement peu d'individus au centre. Ces courbes sont évidemment de première importance pour les responsables de la confection et de l'application des programmes et pour les conseillers de tous genres qui s'occupent d'orientation, de placement, voire d'immigration; elles pourraient servir de matière première à d'utiles rencontres entre éducateurs, employeurs, syndicalistes, économistes, etc.; et l'on imagine sans peine l'usage que pourront en faire les élèves eux-mêmes.

II. LA VALEUR DES DONNÉES

La valeur d'un ensemble de statistiques tirées d'une enquête repose sur une multiplicité de facteurs (qualité des instruments, rigueur dans l'exécution des opérations, etc.) et peut se refléter dans un bon nombre d'indices. À défaut d'une longue critique d'ordre technique, voici trois sortes de considérations susceptibles de guider l'évaluateur.

Objectifs et méthodologie

L'enquête avait théoriquement pour cible *tous* les anciens élèves «réguliers», diplômés ou pas, qui avaient quitté un collège public ou privé francophone entre le 30 septembre 1970 et le 29 septembre 1971. Compte tenu de la modicité des ressources disponibles et du contraste avec les années précédentes, où seuls un petit nombre de

collèges avaient procédé à des relances maison, la nouvelle enquête ne pouvait être que coopérative, selon les premières recommandations du *Comité de la Relance* réuni par le C.A.D.R.E. pour piloter l'entreprise; on devait même se résoudre à sacrifier l'informatisation et à répartir les tâches entre les institutions (cueillette et dépouillement «manuel» de l'information) et le Centre (méthodologie et instruments communs, traitement — également «manuel» — des données d'ensemble). En fait, les guides préparés par le comité et utilisés par tous les participants établissaient en détail le minutage des opérations ainsi que les critères relatifs à la population recensée, à l'enregistrement de l'information, etc. Le moment venu de confectionner les statistiques globales, les contrôles effectués au C.A.D.R.E. sur les rapports locaux ont permis d'en constater la cohérence plus que suffisante. Malheureusement il est impossible de reproduire ici les instruments de base, dont la qualité devait déterminer en large part celle de l'enquête proprement dite.

Le degré de participation

Des C.E.G.E.P. francophones en exercice à l'automne 1971, vingt-sept ont pleinement participé à l'entreprise, contre cinq qui se sont abstenus ou dont les résultats n'ont pu être utilisés, y compris deux collègues urbains parmi les plus peuplés. Dans les collèges privés alors en exercice et membres de l'ACQ, le rapport correspondant est de quinze contre sept, tous ces derniers comptant parmi les moins peuplés. En somme, au niveau des institutions, la participation paraît pour le moins convenable.

Plus déterminant sans doute pour la validité de l'enquête est le taux de participation des ex-collégiens recensés; on détermine ce taux — de façon conservatrice — en calculant le pourcentage des informateurs (répondants dont le questionnaire est utilisable) sur le total des sujets visés. Or dans les C.E.G.E.P. le taux de participation varie entre 46.7% et 84.4%, avec une médiane de 60.9%; dans les collèges privés, la dispersion va de 53.2% à 92.0%, de part et d'autre d'une médiane de 76.6%.

Il faut savoir que rien dans les opérations de cueillette ne s'était écarté des pratiques ordinaires; les collèges avaient adressé à chacun de leurs anciens élèves, par la poste, le questionnaire accompagné de la classique invitation à répondre, puis, en cas de non-réponse, un «rappel» avec nouvel exemplaire du questionnaire, enfin, le cas échéant, une dernière exhortation. Dans quelques collèges le personnel s'est servi du téléphone pour vérifier les adresses des retardataires ou même

pour les prier personnellement de retourner leur questionnaire.

Dans ces conditions, les taux de participation exposés ci-dessus semblent convenables en regard des normes communément acceptées.

Le cas des non-informateurs*

Même dans les collèges où la relance s'est révélée particulièrement efficace, le cas des anciens élèves dont on demeure sans nouvelles invite à formuler l'interrogation suivante:

Les informateurs (ex-collégiens qui ont rempli et retourné leur questionnaire) répondent-ils de la même façon que répondraient les non-informateurs? Y a-t-il des différences significatives entre les uns et les autres? En oubliant les réponses non reçues pour ne considérer que les réponses reçues, risque-t-on de commettre une erreur systématique? En somme, **DANS QUELLE MESURE PEUT-ON GÉNÉRALISER À L'ENSEMBLE DES SORTANTS DU COLLÉGIAL LES DONNÉES ET LES CONCLUSIONS DE LA PRÉSENTE ÉTUDE?**

C'est cet aspect — fréquemment, sinon ordinairement négligé dans les travaux du genre — que nous avons surtout cherché à élucider sur une base statistique.

Il n'existe aucune méthode directe et totalement satisfaisante pour trancher la question. On sait fort bien qu'il est possible de hausser le taux de réponses de deux façons: soit en exécutant les vérifications et démarches nécessaires pour corriger les adresses des non-répondants que le courrier n'aurait pu atteindre, soit en «purchassant» les non-répondants qui ont négligé ou refusé de remplir le questionnaire. En multipliant les envois de circulaires, les appels téléphoniques ou même les visites auprès des négligents et des récalcitrants, on diminue graduellement le nombre de non-informateurs. Mais alors se pose la question: qu'est-ce vraiment qu'un non-informateur? À quelle sorte de mutisme faut-il se buter avant d'être autorisé à considérer un sujet de la relance comme un non-informateur caractérisé? Poser la question en ces termes, c'est renoncer à y répondre. On est alors amené à considérer le fait de répondre au questionnaire et le fait de s'en abstenir non plus comme les deux termes d'une dichotomie, mais plutôt comme les deux pôles d'un continuum.

Ce principe admis — et à défaut d'une méthode directe — nous avons comparé des groupes de sujets qui ont répondu à l'enquête avec célérité à des groupes qui n'y ont répondu qu'après plusieurs interventions de la part des enquêteurs: on

peut croire que, *dans l'ensemble*, les premiers ont une tendance relativement forte à répondre, et les autres, une tendance relativement forte à ne pas répondre. Il s'agit de voir s'il existe des différences significatives entre les «informateurs-de-la-première-heure» et les «informateurs-de-la-vingt-troisième-heure», avec la perspective d'extrapoler les conclusions.

Trois collèges nous ont fourni les matériaux nécessaires à ce genre d'opération, c'est-à-dire des tableaux statistiques ventilés selon une dimension spéciale, soit *le laps de temps écoulé* entre le premier envoi des questionnaires et le retour au collège des questionnaires remplis.

Au collège de Saint-Jérôme, une partie de l'information a été dépouillée en distinguant les deux groupes suivants: d'une part, les ex-collégiens qui ont répondu au premier ou au second envoi du questionnaire; d'autre part, ceux qui ont répondu soit à la troisième lettre, soit à un appel téléphonique ultérieur.

Examinons, par exemple et à l'aide du tableau en p. 217, les données concernant l'obtention du diplôme d'études collégiales.

À première vue, les différences qu'on observe entre les pourcentages sont «plutôt faibles» et du reste les pourcentages sont établis sur des nombres absolus assez petits, ce qui permet de supposer une fluctuation (fortuite) plutôt que l'action d'une cause précise. Mais un calcul de probabilités permet un jugement plus précis: d'après le test statistique du Chi-carré, on peut fréquemment obtenir *par hasard* des différences de cet ordre⁹. Il est donc raisonnable de croire que les répondants-du-début et les répondants-de-la-fin ne se distinguent aucunement en ce qui a trait à l'obtention d'un diplôme: l'un ou l'autre groupe est suffisamment représentatif de l'ensemble.

Aucune autre analyse effectuée sur la même population au moyen du test du Chi-carré n'a fait ressortir de différences significatives en fonction de la date de retour des questionnaires.

Au collège de Jonquière, par contre, des calculs analogues à ceux qui précèdent mettent en lumière une relation significative entre le fait de répondre sans délai et le fait d'être diplômé. Mais le fait de répondre sans délai n'apparaît lié ni à la satisfaction des études faites, ni à la situation actuelle des informateurs, ni à aucune autre des multiples variables qu'il a été possible d'analyser.

9. $\chi^2 = 2.69$
 $df = 2$
 $0.30 > p > 0.20$

8. Cette section reprend presque textuellement le rapport que nous résumons.

Répartition des informateurs du collège de Saint-Jérôme selon qu'ils ont obtenu ou non un DEC général ou professionnel et selon la date du retour des questionnaires remplis.

Diplôme d'études collégiales	Étudiants ayant répondu					
	Entre le 1er et le 27 octobre 1971		Entre le 28 octobre et le 22 novembre 1971		TOTAL	
	N	%	N	%	N	%
DEC général obtenu	74	87.1	11	12.9	85	100.0
DEC professionnel obtenu	33	84.6	6	15.4	39	100.0
Sans DEC	16	72.7	6	27.3	22	100.0
TOTAL	123	84.2	23	15.8	146	100.0

Enfin, au collège de Sherbrooke, on a dépouillé l'information en distinguant les informateurs comme suit: d'une part, ceux qui ont répondu par le courrier, d'autre part, ceux qui, au terme de l'opération, ont répondu à un coup de fil, ou dont un proche parent s'est fait l'interprète. (Dans ce dernier cas, on n'acceptera pas sans quelque scepticisme les informations de nature subjective, comme tout ce qui concerne la satisfaction, mais on peut sans doute ajouter foi aux renseignements censés objectifs: l'ex-collégien a-t-il obtenu un diplôme? poursuit-il des études? a-t-il un emploi à plein temps? etc.)

Or, au collège de Sherbrooke, la dichotomie «courrier-téléphone» fait apparaître dans les réponses quelques différences statistiquement significatives. En particulier, pour nous en tenir aux données objectives ou quasi objectives, les informateurs-courrier, comparés aux informateurs-téléphone, comprennent une plus forte proportion de diplômés. De plus, à ne considérer que les diplômés, on observe que les informateurs-téléphone ont essuyé moins de refus de la part des départements universitaires où ils cherchaient à s'inscrire. Parmi les anciens élèves «au travail», les informateurs-téléphone déclarent un revenu moins élevé, ce qui tient peut-être simplement au fait qu'ils comptent moins de diplômés. Enfin, parmi les anciens élèves «ni aux études ni au travail», les informateurs-téléphone ont suivi en majorité un programme général, et les informateurs-courrier, un programme professionnel.

Bref, le peu d'information que nous avons pu exploiter sur les informateurs de la dernière heure, en provenance de trois collèges d'enseignement général et professionnel, n'est pas assez cohéren-

te pour qu'on puisse la généraliser. À plus forte raison, rien ne justifierait une extrapolation visant les authentiques non-informateurs.

Il est donc impossible de préciser dans quelle mesure les réponses exprimées correspondent à celles qui demeurent inexprimées. À l'occasion d'autres enquêtes portant sur des groupes considérables, on aurait avantage, semble-t-il, à utiliser sur une plus grande échelle la méthode de contrôle exposée ci-dessus; on pourrait en comparer les résultats avec ceux de la méthode classique — beaucoup plus onéreuse et elle-même imparfaite — qui consiste à prélever un petit échantillon représentatif des non-informateurs, qu'on se donne alors la peine de relancer par tous les moyens, avec l'objectif d'obtenir 100% de réponses.

En guise de conclusion

Les *nombres absolus* présentés dans la première partie de ce travail n'ont manifestement aucune valeur *comme tels*: ils sont inutiles à qui désire connaître, même approximativement, combien de diplômés sont en chômage, combien de non-diplômés sont inscrits dans un collège public ou privé, etc. Par contre, les *relations* décrites par ces nombres (e.g., proportion des diplômés inscrits aux différentes universités) constituent probablement, en général, des approximations acceptables.

III. LA RELANCE ET SES CLIENTÈLES

Dans les établissements d'enseignement collégial du Québec, l'opération Relance s'est donc imposée à l'attention, durant l'année scolaire 1971-72, comme un champignon de grande taille et parfaitement comestible. C'était la première fois, sans doute, que les psychologues et conseillers

d'orientation entreprenaient un travail collectif dont tout le milieu, personnel de direction compris, a spontanément proclamé l'utilité. Du reste, tout indique que cette première relance à l'envergure du Québec marquait la naissance d'une entreprise régulière, puisque les sortants de 1971-72 ont fait à leur tour l'objet d'une enquête, pilotée, cette fois, par le ministère de l'Éducation en collaboration avec le C.A.D.R.E., et beaucoup mieux outillée et structurée, grâce à l'informatique, moins onéreuse également pour ces collèges.

Or si la relance des ex-collégiens doit ses proportions considérables à un terrain particulièrement propice, elle y fait toujours figure de champion poussé là un peu au hasard: car, il faut bien le reconnaître, les collèges et le tout du système scolaire sont encore loin de posséder les linéaments d'un véritable *système d'information de base* sur les élèves, à toutes les étapes de leur carrière.

Et tant qu'à faire enquête sur les élèves, pourquoi n'avoir pas commencé par les collégiens actuels plutôt que d'aller péniblement relancer les anciens? Mais personne, à ce qu'il semble, n'a posé au moment crucial cette question trop simple. L'avantage particulier de la relance, c'est sans doute qu'elle permet au collègue d'apercevoir sa place et ses rôles dans l'ensemble socio-économique, tout comme le ferait, à un autre niveau, une recherche sur les candidats à l'admission. À ce point de vue «systémique», on peut considérer comme moins urgente — ce qui ne signifie pas *négligeable* — l'étude d'une population scolaire durant son séjour même dans une école donnée. Pour bon nombre de chercheurs, tel Pace¹⁰, l'évaluation, et donc aussi la simple connaissance d'une réalité scolaire quelconque — tel établissement, tel régime, tel programme — est d'autant moins significative qu'on la considère en elle-même, comme un système clos.

Une relance pas comme les autres

Autre facteur qui a puissamment contribué à motiver la relance, le personnel des services de psychologie et d'orientation y voyait, sans doute avec raison, une source d'information précieuse *pour les élèves eux-mêmes* au moment d'opter pour une profession ou pour un programme d'études approprié. Les diverses capacités d'accueil des sections universitaires et des corps pro-

fessionnels, pour peu qu'elles soient connues, pourront non seulement aider les individus à calculer leurs risques, mais encore servir d'élément régulateur au plan collectif: lorsqu'une voie s'avère encombrée ou une porte étroite, les moins déterminés et les moins compétents ont tendance à regarder ailleurs. C'est donc un vieux rêve des spécialistes en matière de développement des ressources humaines qui se trouve — partiellement — en voie de réalisation: en effet, la régulation des choix par le biais d'une plus nette vision de la réalité diminuera d'autant l'importance des sélections scolaires — toujours odieuses — et des ruées vers les culs-de-sac sur le marché du travail. Mais la mise en œuvre de ce projet suppose, outre la connaissance du passé proche et du présent, des projections à moyen terme que les économistes répugnent à livrer. On l'a assez dit: lorsqu'un bon jour la société IBM décide d'implanter une manufacture de pièces de calculateurs au Québec et un centre de recherche ailleurs, on est réduit à constater l'événement et à s'y ajuster tant bien que mal, faute d'avoir pu le prévoir, sinon le modifier.

Quoi qu'il en soit, l'historien de la mentalité pédagogique ne manquera pas de souligner que la première relance d'ensemble opérée au Québec visait d'abord, dans l'esprit de ses promoteurs, à guider les étudiants eux-mêmes, et secondairement les administrations de tout ordre et le grand public; et s'ils ont réclamé, ces promoteurs, la préparation de statistiques globales, c'était principalement pour permettre à chaque établissement participant d'interpréter ses propres caractéristiques en fonction de la situation générale. Ces priorités ont ceci de remarquable qu'elles inversent l'ordre courant, où l'on voit le chercheur se donner beaucoup de mal pour inventorier au départ les questions que se posent les gouvernants et les administrateurs, puis celles des éducateurs de toutes variétés, puis, peut-être celles des élèves.

Ces priorités dans l'ordre des intentions, pour intéressantes qu'elles soient, n'exercent pas *nécessairement* d'influence sur l'enquête proprement dite. Ainsi, le lecteur aura probablement remarqué ci-dessus le manque de données sur le niveau socio-économique des collégiens, données qui auraient intéressé au plus haut point les éducateurs, hommes politiques et chercheurs et beaucoup moins les étudiants eux-mêmes: or cette lacune, acceptée par les rédacteurs du questionnaire, tient uniquement à des facteurs techniques (complexité des indices à traiter en l'absence d'un système informatisé), mais on pourrait — bien à tort — vouloir l'expliquer par une sorte d'in-

10. Voir PACE, C.R., *Thoughts on Evaluation in Higher Education*, Iowa City, American College Testing Publications, 1972.

différence à l'égard de certains besoins d'information. Les relances prochaines devront trouver un équilibre entre les intérêts implicites ou explicites de toutes les classes d'interlocuteurs, dont la plus importante à se concilier est sans contredit celle des étudiants, à la fois informateurs indispensables et utilisateurs éventuels des rapports statistiques: on ne prendra jamais trop de soin pour leur fournir l'occasion d'éprouver l'utilité de semblables enquêtes avant que vienne leur tour d'y participer.

S'apprivoiser aux statistiques

Notre historien de la mentalité pédagogique ne refusera pas, souhaitons-le, la tâche de déterminer si la soudaine abondance de données objectives livrées aux étudiants aura pu modifier le laborieux processus de la répartition des ressources humaines; de même, il saura retracer des jalons dans l'utilisation progressive des mêmes données par les personnes placées dans les centres de décisions.

On a déjà tout dit, depuis une dizaine d'années, sur l'extraordinaire assemblage de vertus intellectuelles et morales que tout éducateur digne de ce nom se doit de posséder; quant aux cadres, aux éducateurs qui coordonnent les autres et qui dirigent le système, leur transcendance a de quoi faire frémir. Nous nous contenterons donc d'évoquer ici une seule des qualités d'esprit nécessaires à quiconque veut comprendre et exploiter un ensemble de statistiques, la qualité qu'on pourrait appeler le sens probabiliste ou la mentalité probabiliste. Cela signifie, par exemple, que, lisant le nombre 72, l'éducateur le traduit spontanément par «une quantité insaisissable située entre 65 et 79, ou même entre 61 et 83». Cela signifie également que pour ce même éducateur une population n'est qu'un échantillon des populations possibles.

Quant au statisticien, à celui qui fournit colonnes et rangées de chiffres aux personnels de direction, aux étudiants et à d'autres clientèles, n'insistons pas sur ses traditionnelles qualités de rigueur, de clarté, d'honnêteté et d'ingéniosité, mais plutôt sur un art qu'il lui reste à découvrir, celui de vulgariser. Car si les décisions des administrateurs reposent encore si souvent sur de pures intuitions, c'est peut-être que la page de statistiques qui devrait leur servir de base ou d'appoint demeure implacablement correcte et muette. Comment rendre facile à consulter, comment rendre savoureux un rapport statistique? Comment le diviser et le subdiviser? Comment parler fraternellement et chaleureusement au dirigeant débordé qui y cherche un ren-

seignement pour la réunion de comité de fin d'après-midi? Comment traiter de façon juste et pourtant familière les diverses considérations qui permettent de jauger la validité d'une donnée? Et le genre de vulgarisation qui réjouira les planificateurs et les chefs de département vaudra-t-elle pour les étudiants en mal d'orientation? Voilà autant de questions que nul, semble-t-il, n'a le temps de creuser. (Car il faut bien produire...) Il ne suffit malheureusement pas, pour décrire élégamment les caractéristiques d'une population, de remplacer les diagrammes en bâtons par des grands et des petits bonshommes et bonnes femmes tristes ou souriants.

La bonne et vraie vulgarisation, ce lien entre la science et la vie, voilà ce qui va continuer à nous manquer pendant quelques bonnes années, jusqu'à ce qu'un original riche, désabusé des littératures modernes, institue un prix annuel de vulgarisation en statistiques: les ouvrages couronnés seront à la fois intelligibles et moins ennuyants que du Boris Vian. En attendant, les chercheurs dévoués aux chiffres énigmatiques et les éducateurs obsédés de questions vitales pourront du moins, sans trop de frais, entreprendre ou resserrer le dialogue essentiel.

Deux nouveautés aux Presses de l'Université du Québec

L'ANALYSE DE L'ENSEIGNEMENT

par Gilles DUSSAULT, Mariel LECLERC, Jean BRUNELLE et Claire TURCOTTE

Un ouvrage qui s'adresse aux enseignants désireux d'analyser leur profession.

\$ 5.00

GUIDE DE PRÉSENTATION D'UN TRAVAIL DE RECHERCHE,

par Benoît BERNIER

Un ouvrage que tout étudiant ou chercheur devrait avoir pour présenter ses travaux.

\$ 2.00

Distribué par les Presses de l'Université du Québec

LE RAPPORT GENDRON

Livre 1er : La langue de travail \$ 3.95
Livre 2 : Les droits linguistiques \$ 3.95
Livre 3 : Les groupes ethniques (à paraître)

En vente chez votre libraire et chez l'éditeur

LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC
3465, rue Durocher,
Montréal 130, Qué.
Tél.: 876-8054.

